TOURCOING

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 28 au 29 mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 39 à 5 h. 56.

A TRAVERS LA VILLE

Un bécanier opéré. — Il l'a fait au préjudice de M. Marcel Debeyter, 147 rue de Roubaix.

La cambriole à l'ouvrage. — En rentrant à son domicile, Mme M.-L. Oroes, 15 rue Defaix, a constaté la disparition de 5.000 frs d'un tiroir d'une armoire. La police enquête.

CHAQUE JOUR **LES MAMANS** SONT A LA PEINE, QU'ELLES SOIENT **A L'HONNEUR** AU MOINS **LE 30 MAI**

La Fête des Mères

A l'occasion de la Fête des Mères, une cérémonie officielle, au cours laquelle les mamans recevront les insignes de la Médaille de la Famille Française ainsi que des cadeaux de la Maison de la Famille, de l'Union des Familles Nombreuses et du Secours National aura lieu en l'Hôtel de Ville, le dimanche 30 mai, à 10 h., sous la présidence de M. L. Marcsaux, député-Maire.

Un concert, à cette occasion, sera exécuté par l'Harmonie Municipale, sous la direction du Maître Marcelin, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire.

OLYMPIA
Sam. 7 h 30. Dim. 2 h 45, 5 h 15, 8 h. Lundi 3 h. et 8 h. 45. Jeudi m. 3 h.
PONT DES PIATS
Sam. 7 h 45. Dim. 2 h 30, 5 h 30, 8 h. Lundi : 3 h. 15 et 7 h. 30
LE DERNIER FILM DU REGRETTÉ **HARRY BAUR**
PÊCHES DE JEUNESSE
Première Partie : ACTUALITÉS
Jeudi : 3 séances seulement.
VIE PRIVÉE **MARIE BELL - JEAN GALLAND LEVIGAN et GINETTE LECLERCQ**

Les concours au Conservatoire

Voici les résultats des concours du mercredi 26 mai :

Classe de Solfège (jeunes filles). Cours élémentaire. Le Jury n'a pas décerné de première mention. Deuxième mention : Mlles Crepin Jeanne, Boy Geneviève, Veighe Nelly, Van olst Christiane.

Troisième mention : Mlles Lobbens Christiane, Lanzarini Fernande, De Waele Denise, Asseman Micheline, Pannecoucke Irène, Agache Marguerite.

Classe de Solfège (garçons). Cours élémentaire. Première mention : M. Delgrange Pierre. Deuxième mention : Desurmont Claude, Delehouze Jacques, Liagre Jean.

Troisième Mention : Scrite Roland, Leigne Roger, Vanoverbeke Roland, Parez Jean, Stiermans Claude, Deckmyn André, Scalbert Jacques, Destrenne Jacques, Bakeland André.

Le Jury se composait de M. Marcelin Emile, Directeur-Président ; M. Georges Maquet, membre de la Commission administrative ; Mme Martin-Severin ; Mlle Dupuis ; M. Henri Wittebolle.

FÊTE DES MÈRES

Fêter nos Mères est un plaisir
les honorer est un devoir.
Chers petits enfants de France en cette journée mémorable du dimanche 30 mai
OFFRES des FLEURS A VOTRE MAMAN
La Chambre Syndicale des Horticulteurs du Nord de la France

La Commission du Syndicat des Débitants de Boissons de Tourcoing

informe ses Adhérents : 1° Que la distribution des BONS de Denrées Rat. se fera au lieu habituel, 48, Rue Bradford, du lieu au 5 Juin. 2° Se munir de la Carte Pro. du Livret Syndical et du montant de la cotisation du 2e semestre. 3° Les Restaurateurs apporter le nombre de repas du mois écoulé. 4° Pour éviter sanctions pénalités que le Tarif des boissons soit bien apposé intérieur et extérieur. 5° A retirer Tarifs Régistre. Chif. d'Aff. Registre inscription des Menus journaliers au Siège, 4, Rue Carnot, Tourcoing. 1 600

CENTRAL CINÉ
Un sujet d'une poignante vérité hum.
SUIS-JE un CRIMINEL ?
— JEUDI DE L'ASCENSION —
Changement de progr. : « **SON FILS** »

Sociétés et Comités

GROUPES DES MUTILÉS U. N. C. — Le groupe des mutilés de l'U.N.C. prie ses adhérents d'assister aux funérailles de M. Joseph-César Réunion 123, rue de la Potente, samedi, à 8 h. 35.

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche 30, Fête des Mères, réunion de tous les musiciens, à 9 h. 45. Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section Saint-François d'Assises (Cul du Four), 4, rue Labruyère. — Dimanche 30 mai, à 16 h., séance récréative suivie d'une distribution de friandises et d'une tombola. Ne pourront y participer que les membres présents et à jour de leur cotisation de 1943. Se munir des cartes rouges et grises.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE BOULES. — Les présidents des sociétés affiliées sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi 31, à 18 h., au siège. Disposition à prendre pour le Tournoi de la Ville de Tourcoing ; questions diverses ; dates et remises des équipes à désigner.

ETAT CIVIL

Naissances. — Hubert Dedryver, rue Pasteur, 27 ; Marie-Agnès Vanneste, rue de Bavai, 47, née rue Ursulines, 46 ; Liliane Willaert, rue Yser, imp. Sapin-Rouge, 3 ; Anita Dazin, place de la Victoire, 9.

Publications. — Georges Burggreve, tanneur, rue Clinquet, 128, et Martha Bardelli, bobineuse, r. d'Alsace, 61 ; Jacques Deenoulet, soudeur, rue Lamartine, app. 356, et Christiane Fervacque, ourdisseuse, rue Chevalier-Bayard, 10 ; Georges Flipo, industriel, rue de Lille, 85, et Chantel Piat, s. p., dom. Mésanger (L.-I.) ; Cyrille Oger, directeur de tissage, rue Nationale, 155, et Germaine Desmet, bobineuse, rue Nationale, 155.

Décès. — Marie Dumortier, 70 ans, s. p., Vve Paul Roussel, rue de Lille, 121 ; Louis Martin, 71 ans, s. p., rue L.-Salembien, 6, décédé rue Yser, 332 ; César Josson, 46, surveillant, rue de la Potente, 123.

FUNÉRAILLES

THUMERIES. — Madame DESMONS-BARENNE ; Monsieur le Docteur Francois DESMONS et Madame ; Monsieur H. VERVIER et Madame, ont la douleur de vous faire part du décès survenu le 26 Mai 1943 à l'âge de 62 ans de

Monsieur le Dr J.-B. DESMONS

Les Service et Funérailles auront lieu le **Samedi 29 Mai 1943 à 11 heures**, en l'Eglise de Thumeries.

Cet avis tient lieu de faire part.

HALLUIN

Dispensaire d'hygiène sociale. — Au local, rue Gustave-Desmettre, permanence le samedi, à 10 h., pour renseignements et inscriptions.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Ce samedi, au 42, rue Jean-Jaurès, permanence de 14 à 18 heures.

Services municipaux. — Ce samedi, tous les services, mairie et ravitaillement, seront fermés à midi.

Caisse d'épargne. — A la mairie, bureau ouvert le samedi après-midi, de 14 h. à 15 h. 30.

Enlèvement des ordures ménagères. — Les poubelles doivent être déposées devant les habitations, avant le passage des voitures et être rentrées aussitôt après.

Il est défendu de vider le contenu des récipients sur des terrains voisins ou dans les fosses longeant les routes.

RONCQ

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des titres d'alimentation aux titulaires de la carte M. T. (travailleurs lourds) aura lieu à la mairie annexe le samedi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les possesseurs de vaches seront servis de leurs titres d'alimentation contre leur déclaration de livraison de lait du mois de mai le lundi 31 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les cartes roses C. P. appartenant aux titulaires de moins de 13 ans (E. J1., J2.) doivent être remises au service de ravitaillement au moment de la distribution des tickets.

La distribution des bons d'alcool de pétrole se fera à la mairie annexe, bureau n. 3, mardi 1er juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.407 ; mardi après-midi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 pour les numéros 1.408 à la fin.

La distribution des bons d'achat de vêtements aux titulaires de demandes déposées en mairie se fera le mardi 1er juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 1.407, et mardi après-midi de 14 h. 30 à 17 h. 30, pour les numéros 1.408 à la fin.

LINSELLES

Demandes de pneus. — Les personnes ayant fait une demande de pneus dans le courant des mois de mars et avril, peuvent dès ce jour s'adresser au guichet 5 de la mairie, pour connaître le résultat fait à leur demande.

MOUVAUX

Au profit des prisonniers. — Indépendamment de la grande kermesse de la Pentecôte, le comité local d'assistance aux prisonniers organise au profit des prisonniers nécessiteux et de leur famille un gala de boxe qui se déroulera le dimanche 6 juin, à 15 h. 30, en la salle des fêtes de l'usine Noblet, rue des Lilas à Mouvaux.

Vaccinations et revaccinations antivarioliques gratuites et obligatoires. — Il est rappelé aux personnes vaccinées les 23 et 24 mai qu'ils doivent se présenter le dimanche 30, de 10 à 11 h., pour être examinées et en déterminer les résultats.

Etat Civil. — Décès : Vanneste Paul, camionneur, 73 ans, rue Jean Bart, 158, à Mouvaux.

BOUSBECQUE

La fête des mères. — Dimanche, comme dans toute la France, sera célébrée la Journée des Mères.

Le matin, à 10 h., en l'église messe.

L'après-midi, à 15 h. 30, salle des fêtes de la rue des Bersaults, la Mâunicipalité et la Commission des Familles nombreuses, organisent, avec le concours des divers mouvements d'action catholique, une séance récréative à laquelle toutes les mamans et leurs familles sont cordialement invitées.

Caisse d'Epargne. — Dimanche 30, la succursale de la Caisse d'Epargne sera ouverte à la mairie de 10 à 11 heures.

Allocations militaires. — Mardi 1er juin, au bureau de postes, rue de Menin, paiement des allocations militaires pour la 2e quinzaine de mai.

Consultation des nourrissons. — La prochaine séance aura lieu le mercredi 2 juin, à 15 h., à la mairie. Comme d'ordinaire, une soupe de farine lactée sera offerte aux mamans et aux enfants.

Vaccinations antidiphtériques et antitétaniques. — Les enfants ayant reçu la deuxième injection, le 18 mai, ou le 22 mai, doivent se présenter à 11 h. à la mairie, les premiers, le 31 mai, les seconds, le 5 juin.

Etat Civil. — Publication : Jean Schaepelinck, docteur en médecine, à Lille, et Berthe Delannoy, s. p., à Bousbecque.

BONDUES

La Fête des Mères. — La grand'messe du dimanche 30 sera célébrée à l'intention des mères de famille de l'Union des familles nombreuses.

Le comité de l'Union espère que ses adhérents y assisteront en grand nombre et qu'il aura le plaisir de les retrouver au vin d'honneur et à la séance récréative organisée sous les auspices de la municipalité.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Le 29e colis aux prisonniers. — Ce colis sera préparé dimanche 30 mai, de 7 h. 45 à 10 h., salle du patronage. Se munir de la carte, colis de l'étiquette-adresse et de la feuille d'expédition et apporter vieux cartons et papiers. Les épouses et mères des prisonniers sont priées de se présenter personnellement à cette distribution afin de fournir les renseignements nécessaires à l'établissement de fiches spéciales pour les prisonniers. En raison des cérémonies de la fête des mères l'horaire sera strictement respecté. Réunin du personnel de confection des colis à 7 h. 30.

Etat civil. — Publications : Nomdedeu Roger, rue E. Zola, et Cosaert Simone, à Mouscron (Belgique) ; Vermeulen Achille, rue du Bas Quartier 10, et Nuttin Julie, à Roncq.

Décès : Georges Rommelaere, 58 ans, rue E. Zola 10.

COMINES

Etat civil. — Naissances : Bacquart Marie, Gaie Perche ; Pierret Jacques, Gaie Perche ; Huyglelier Jean Pierre, rue de uesnoy ; Masschelein Daniel, rue de Quesnoy ; Van Uxem Marie-Alice, rue du Château ; Olivier Michel, rue du Bas-Chemin ; Botte Monique, rue du Vieil Dieu ; Hazebroucq Louis, Sainte-Marguerite.

ROUBAIX

LE TRAFIC DE LA VIANDE

Hier, vers 21 h. 30, des préposés d'octroi remarquèrent une automobile stoppant face à la boucherie Deblonde, 91 rue de Lille. Un homme y déposa un sac volumineux, puis le véhicule partit vers Lille. Le commerçant refusant douvrir, M. Leroy, commissaire de permanence, vint sur les lieux. Deblonde reconnut qu'un inconnu lui avait livré un sac renfermant un veau fraîchement dépouillé, d'une trentaine de kilos. La marchandise a été saisie pour être remise au Centre d'abatage. Le délinquant sera poursuivi pour complicité d'abatage clandestin, achat sans facture et vente sans ticket.

Mettez-vous à l'abri. — Pour avoir continué à circuler pendant une alerte, Mme Suzanne Bouteville, 30 ans femme de ménage, 49, rue Raphaël, a recolité une contravention.

Il est souvent bien difficile de faire des économies, aussi n'allez pas courir le risque de les perdre en achetant cher de prétendues valeur réelles. Placez votre argent de façon sûre et à un taux d'intérêt raisonnable.

Thésauriser des Bons du Trésor cela rapporte. — Thésauriser des billets de banque, c'est garder de l'argent mort.

Même loin de chez vous, en voyage, vous pouvez dans toutes les villes de France, vous faire rembourser vos bons du Trésor.

Quelle que soit la somme que vous convertissez en Bons du Trésor on ne vous demande pas votre nom.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Toujours les cyclistes. — Des procès-verbaux ont été infligés à :

Roger Welvaert, 19 ans, boulanger, 145, rue Daubenton, qui transportait une personne sur le cadre de sa bicyclette.

— René Beuscart, 21 ans, marchand de fromage, 100, rue Carpeaux, à Wasquehal, pour circulation sans éclairage.

— Maurice Depoers, 17 ans, apprenti piquirier, 34 rue Bernard, cour Duthy, pour la même infraction.

Trop voyant. — La police a verbalisé à l'encontre de M. Léon Planquart, 67 ans, entrepreneur de travaux publics, 222, Grande-Rue, pour défaut de camouflage des lumières signalant un chantier sur la voie publique.

Sociétés et Comités

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — M. Pauwels, président informe les familles des musiciens prisonniers qu'il se tiendra à leur disposition le dimanche 30 courant, au Café du Commerce, Grand'Place, de 10 à 11 h., pour la distribution d'un secours.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (section Saint-Joseph). — Les adhérents sont priés de passer au siège, 61 bis, rue des Anges, munis des cartes grises et rouges, le samedi 29, pour une distribution gratuite en l'honneur de la Fête des Mères.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. Section Saint-Martin. — Dimanche 30, à 15 h., salle des fêtes des établissements Hennart frères et Motte et Marquette (entrée au 81 rue Saint-Jean), séance récréative offerte à tous les adhérents. La séance sera suivie d'une tombola entre tous les adhérents à jour de leur cotisation 1943. Se munir de la carte grise avec timbre 1943, qui servira de contrôle. Prochaine permanence, 8 juin, 38 bis, rue du Vieil Abreuvoir, de 10 à 11 heures.

FAMILLES NOMBREUSES (Saint-Michel, Ste-Bernadette). — Samedi 29 mai, au siège, Café Degeyter, 1, rue Lecomte-Bailion, de 14 à 16 h., dernier délai pour la paiement de la cotisation 1943. Se munir des cartes d'alimentation des personnes au foyer.

Inscription des prisonniers, des maris et fils travaillant à l'étranger ou sur les côtes, sur présentation de la dernière correspondance.

Dimanche 30 mai, au siège, à 14 h. 15, remise de la décoration de la famille française aux mères médaillées. A l'issue de la cérémonie, une distribution de gâteaux sera faite à tous les adhérents de la section à jour de leur cotisation. Se munir des cartes grise, rouge et des cartes de ravitaillements de toute la famille. Se préaenter dans l'ordre suivant : Numéro des cartes grises : 1 à 175, de 15 à 16 h. ; 176 à 350, de 16 à 17 h. ; 351 à le fin, de 17 à 17 h. 45.

ORPHEON DES A. C. — Dimanche 30 à 11 h., réunion du comité.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-Marie Vermeulen, 21, rue d'Antoing ; Robert Deltour, 27, rue de Beurewaert ; Hervé Merchez, de Wasquehal ; Robert Dramais, rue Solférino, 5, cour Vannerzelle, 5 ; Denise Mortier, rue d'Alger, 34 bis, cour Defrennes, 4 ; Joël-Marc Verghote, 3, place de la Fraternité ; Marie Robyn, 13, rue du Trichon.

Publication : Alfred Lehembre, magasinier et Eglantine Dewame, cafetière, 3, rue Jeanne d'Arc.

Décès : Henri Vanderstichelen, tisserand, 67 ans, 82, rue Duguesclin ; Jean Wilfert, 21 ans, boulevard Clemenceau, Hem ; Fleurisse Pledoux, 67 ans, 54, rue Franklin ; François Motte, 37 ans, 69, boulevard de la République ; Marie-Anna Desreumaux, 61 ans, rue Beaumarchais, Imp. Premaux, 17 ; Michel Lavoine, 56 ans, 119, rue Jules Guesde ; Octavie Roussillon, 70 ans, ép. Geiger, 68, rue Chanzy ; Valérine Deemens, 73 ans, ep. Marissal, 20, rue Curie.

WASQUEHAL

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL ET RECEL DE CHARBON

Sur plainte du Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing, lequel avait constaté ces temps derniers, un important manquant dans les peniches chargées de faire le transport, M. Pasquier, Commissaire de police, avait fait observer par ses agents une adroite surveillance aux abords des peniches amarrées à proximité du quai de déchargement dans le canal de Roubaix, entre le pont du Triez et le pont du Blanc-Seau.

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, les policiers, en tournée de surveillance vers 2 h. 30, ont surpris plusieurs personnes qui, déchargeant des lourds sacs de charbon provenant de la péniche « Nita » et s'apprêtaient à s'esquiver avec leur chargement à l'aide d'une balladeuse qui se trouvait sur le chemin du halage. Le marinier Firmin Donnez, domicilié 10 rue Parmentier, à **Lourches**, propriétaire de la péniche « Nita », et l'un de ses amis, Léon Loens, demeurant 136 rue de Tourcoing, à **Mouvaux**, auquel il venait de céder **300 kgs** de charbon, furent immédiatement arrêtés. Après leur interrogatoire, ils ont été transférés au Parquet de Lille, sous l'inculpation de vol et recel de charbon et écroué à la prison de Loos.

Un tueur de chevaux est trouvé mort chez lui. — Jeudi matin, à 6 heures, on a découvert mort subitement en son domicile 196, rue de Tourcoing, un septuagénaire, M. Ed. Dauchet, âgé de 70 ans, exerçant la profession de tueur de chevaux, actif de Rivière (Pas-de-Calais). Le défunt ne laissant aucune famille dans la région, son corps a été transporté à la morgue de Wasquehal.

Les constatations médicales ont été faites par M. le Docteur Deloose.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A Tourcoing

SECTEUR 1

Bureau du Consortium Charbonnier

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit, de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures :

1er juin : Av. Gustave Dron (1 à 29, 2 à 100), pl. République, Charles Roussel, rues Léon Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Bouie d'Or, Niot, Faidherbe, Fidèle Leroucq, Dr Roux, Chanzy, Carnot, des Anges, Turenne, Ursulines.

2 juin : rues du Lac, Tournai, Havré, St-Jacques, Hôtel de Ville, Delobel, Dr Dewyn, Dubus, Wailly, place des Halles, Grand Place, pl. Notre-Dame, rue Nationale (1 à 102 2 à 112).

4 juin : rues du Printemps, Hass, Ar. Briand, Nord, Industrie, Desumont, Bienfaisance, de Gand (1 à 61, 2 à 64), V. Hazebrouck, A. Ribot, Miss Cavel, Archets, square de l'Hôtel de Ville.

5 juin : rues de Menin (1 à 107, 2 à 116), Calvaire (1 à 61, 2 à 58), G. Delory, des Poutrains, Pasteur, Chantilly, Girondins.

7 juin : rues Condorcet, Moulin Fagot (1 à 55, 2 à 54), Maisence (1 à 45, 2 à 20), Belle-Vue (1 à 49, 2 33), Am. Courbet, rue de la Cloche Sainte-Barbe, Verte, Paul Doumer, du Château, Est.

A Linselles

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Linselles que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : les 4, 5, 6, 7 juin, à la mairie.

A Bousbecque

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : les 1er et 2 juin, au Patronage Saint-Joseph.

Le 1er juin : rues de Menin, Angers, de Roncq, Berceaux, Grand'Place, des Processions, quai de la Lys, ruc de la Lys, Papeterie, Wervicq au chemin des Vaches, Alouettes.

Le 2 juin : rues Saint-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Cru messe, Basse-Ville, Bois, hameau du Bois, Drève des Bois, Haut-Bois.

AU SYNDICAT DES PÊCHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING

Cette société agréée rappelle qu'elle est habilitée pour distribuer des cartes de pêche avec le timbre de « Taxe d'Etat perçue » (coût : 20 francs).

En prévision de l'ouverture, les pêcheurs sont invités à se mettre en règle avant.

Les cartes sont délivrées tous les jours au siège du syndicat, Café Gothais, 12, place de la Gare, à Roubaix.

Publication : Alfred Lehembre, magasinier et Eglantine Dewame, cafetière, 3, rue Jeanne d'Arc.

Décès : Henri Vanderstichelen, tisserand, 67 ans, 82, rue Duguesclin ; Jean Wilfert, 21 ans, boulevard Clemenceau, Hem ; Fleurisse Pledoux, 67 ans, 54, rue Franklin ; François Motte, 37 ans, 69, boulevard de la République ; Marie-Anna Desreumaux, 61 ans, rue Beaumarchais, Imp. Premaux, 17 ; Michel Lavoine, 56 ans, 119, rue Jules Guesde ; Octavie Roussillon, 70 ans, ép. Geiger, 68, rue Chanzy ; Valérine Deemens, 73 ans, ep. Marissal, 20, rue Curie.

WASQUEHAL

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL ET RECEL DE CHARBON

Sur plainte du Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing, lequel avait constaté ces temps derniers, un important manquant dans les peniches chargées de faire le transport, M. Pasquier, Commissaire de police, avait fait observer par ses agents une adroite surveillance aux abords des peniches amarrées à proximité du quai de déchargement dans le canal de Roubaix, entre le pont du Triez et le pont du Blanc-Seau.

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, les policiers, en tournée de surveillance vers 2 h. 30, ont surpris plusieurs personnes qui, déchargeant des lourds sacs de charbon provenant de la péniche « Nita » et s'apprêtaient à s'esquiver avec leur chargement à l'aide d'une balladeuse qui se trouvait sur le chemin du halage. Le marinier Firmin Donnez, domicilié 10 rue Parmentier, à **Lourches**, propriétaire de la péniche « Nita », et l'un de ses amis, Léon Loens, demeurant 136 rue de Tourcoing, à **Mouvaux**, auquel il venait de céder **300 kgs** de charbon, furent immédiatement arrêtés. Après leur interrogatoire, ils ont été transférés au Parquet de Lille, sous l'inculpation de vol et recel de charbon et écroué à la prison de Loos.

Un tueur de chevaux est trouvé mort chez lui. — Jeudi matin, à 6 heures, on a découvert mort subitement en son domicile 196, rue de Tourcoing, un septuagénaire, M. Ed. Dauchet, âgé de 70 ans, exerçant la profession de tueur de chevaux, actif de Rivière (Pas-de-Calais). Le défunt ne laissant aucune famille dans la région, son corps a été transporté à la morgue de Wasquehal.

Les constatations médicales ont été faites par M. le Docteur Deloose.

UN MARI DE PREMIER CHOIX

Par MAX DU VEUZIT

55

— Oui, monsieur le juge. Mon mari a toujours été parfait. C'est un homme correct, sérieux et bien élevé... Tout est de ma faute !... Je le reconnais,: c'est moi qui ai eu tort... tous les torts... tous !

Elle défaillait, non pas que l'aveu lui fût pénible, mais parce que l'émotion crispait sa gorge et que l'effort qu'elle avait fait pour parler tombait d'un coup et la laissait toute brisée.

Elle avait prémédité de s'accuser loyalement et elle n'avait pas hésité.

Elle n'était dit que puisque l'injura — son geste stupide en plein Palais de la Méditerranée ! — avait été publique, la réparation devait également être faite devant témoin, afin que la blessure d'amour-propre de Didier fût pansée avec le même éclat.

Et cependant, en cet instant, elle avait conscience que la reconnaissance de ses torts était bien insignifiante et ne l'avantageait pas beaucoup : Didier demeurait tout aussi impénétrable et glacial.

Tremblante d'émoi et de détresse, elle répéta :

— Oh ! non, je ne veux pas divorcer...

— Très bien, madame, répondit le magistrat avec cette sorte de résignation condescendante qu'ont les grandes personnes devant les caprices des enfants gâtés.

Et se tournant vers Didier, il ajouta :

— Vous avez entendu, monsieur ?

— J'ai entendu, répondit Valencourt d'une voix calme.

Il était toujours très maître de lui et seul son regard, un peu plus brillant que d'habitude, eût été, pour qui le connaissait bien un indice d'émotion.

— J'ai entendu, répéta-t-il. Mais la décision de Madame ne peut en rien interrompre le cours de la procédure. Je dois vous rappeler que j'ai fait présenter par mon avoué une demande reconventionnelle. Vous devez avoir, monsieur le juge, ces diverses pièces au dossier.

— En effet, fit le juge en feuilletant des papiers. Au point de vue légal, c'est très régulier, mais nous avons surtout, ici et aujourd'hui, à envisager la situation morale et le changement qu'apporte à celle-ci la nouvelle décision de Mme Valencourt. Y avez-vous réfléchi ?

— Je n'ai pas à revenir sur ce que j'ai décidé, répondit le jeune homme froidement.

— Voyons, monsieur, vous ne pouvez négliger ce fait nouveau. Voulez-vous que nous l'examinions ?

— Je crois que ce n'est pas nécessaire. Il est cependant une erreur de Madame que je tiens à ne pas laisser s'accréditer : tous les torts sont de mon côté et non du sien, en cette regrettable affaire. C'est moi qui ai quitté le domicile conjugal, abandonnant ma femme, à qui je n'avais rien à reprocher. J'insiste sur ce point, monsieur le juge : Madame est une femme sérieuse, et sa conduite est absolument irréprochable.

— Oui, naturellement ! fit le juge avec condescendance. Mme Valencourt affirmait tout à l'heure...

Mais Valencourt, très ferme, l'interrompit :

— Madame est généreuse. Elle veut, par son indulgence, égaliser nos chances, alors que je ne mérite aucune pitié de sa part... Malgré tout, je maintiens ma demande en divorce.

Le juge regarda alternativement celui qui lui parlait avec tant de froide énergie, puis la jeune femme dont le joli visage exprimait une véritable détresse.

Instinctivement, si pitié allait vers cette dernière, qui était réellement charmante et qui, comme toute, représentait la morale, puisqu'elle repoussait l'idée du divorce qu'acceptait si facilement son mari.

Mais, sans qu'il pût en laisser rien paraître, le juge avait quelque considération pour la personnalité de Valencourt, et il hésitait véritablement.

— Alors, vous décidez ? questionna-t-il prudemment.

— Que la procédure suive son cours.

Le juge eut un soupir.

— Bon ! fit-il sans enthousiasme.

Et s'adressant à la jeune femme :

— Vous entendez madame ? Je me vois forcé...

Mais une fois de plus Claude, sans façon coupait la parole au bon juge.

Depuis que son mari avait commencé de parler, elle ne l'avait pas quitté des yeux, et un désespoir s'allumait dans son regard d'halluciné.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? s'écria-t-elle. Puisque je retire ma demande ! que je ne veux pas !

Un tremblement convulsif l'agitait.

Elle ne comprenait pas, mais elle sentait que le juge allait conclure dans le sens désiré par son mari. Or, le désir de celui-ci semblait contraire au sien !

(A suivre)

INFORMATIONS RÉGIONALES

Fixation du minimum de fourniture de lait

La Préfecture régionale communique :

A dater du 1er Juin 1943 et jusqu'à nouvel ordre, la livraison minimum de lait, de crème ou de beurre sur la base de la matière grasse restée est fixée, ainsi qu'il suit, dans la Région de Lille :

1° DÉPARTEMENT DU NORD. — *Arrondissement de Dunkerque.* — La fourniture minimum de matière grasse est fixée à 238 grammes, soit 7 litres de lait à 34 grammes ou 280 grammes de beurre titrant au maximum 16 % d'humidité.

b) *Arrondissement d'Avesnes* et dans l'arrondissement de Cambrai, le *canton du Cateau*.

La fourniture minimum de matière grasse est fixée à 272 grammes, soit 8 litres de lait à 34 grammes ou 320 grammes de beurre titrant au maximum 16 % d'humidité.

2e) TOUS LES AUTRES CANTONS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — La fourniture minimum de matière grasse est fixée à 204 grammes, soit 8 litres de lait à 34 grammes ou 240 grammes de beurre titrant au maximum 16 % d'humidité.

APRÈS LE CONGRÈS DES UNIONS DE SINISTRÉS

Dans notre édition du 18 mai, nous avons donné par erreur le titre d'Avocat à la Cour d'Appel de Paris à M. Feuilly qui nous fait connaître qu'il n'est nullement inscrit au Barreau de Paris et qu'il est actuellement Chef de Contentieux du C.O.S.I. à Paris. Nous donnons volontiers acte de cette précision à M. Feuilly.

SPORTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE

R.C. LENS contre EXCELSIOR R.T.

Dimanche 30 Mai, à 15 h. 30, au Stade Bollaert, le R.C. Lens rencontrera l'Excelsior R.T., dont les derniers résultats ont été fort satisfaisants.

C'est un match plein d'attrait et qui s'annonce fort disputé, à la méthode jeune et impulsive des visiteurs, sera opposée la méthode plus étudiée et scientifique des Sang et Or qui, une fois de plus, peuvent être tenus en haleine, mais ils jouent pas avec le désir de s'imposer et vaincre.

En plus du train normal : La Bassée 14 h. 30, Lens 15 h. 08, retour Lens 18 h. 8 ; La Bassée 18 h. 46, un train spécial des Mines sera mis en route, départ Wingles 14 h. 30, Lens 14 h. 52, retour Lens 18 h. 3 Wingles 18 h. 24.

Nous rappelons que la clôture de la saison aura lieu le Jeudi 3 Juin (Ascension) à 18 h. 15, par un match sensationnel : Revanche de la Coupe : R.C. Lens contre Girondins.

Billets en vente dès aujourd'hui aux endroits habituels.

ATHLÉTISME

Les championnats d'Académie

Cette importante épreuve s'est déroulée jeudi, au Parc Jean Dubrulle de Roubaix sous la présidence effective de M. le Colonel Perodo.

Dans notre édition de lundi, nous donnerons les résultats détaillés de cette grande manifestation.

TOURCOING. — A l'Amicale Institut Colbert. — La commission sportive de l'A. I. C. T. informe ses membres que les séances d'entraînements d'athlétisme, basket-ball, éducation physique, etc... ont lieu tous les mercredis, vendredis, de 18 h. 30 à 20 h. 30 et les dimanches de 10 h. à 2 h., au terrain du Chêne-Houpline à Tourcoing.

Le dimanche, l'entraînement est obligatoire pour tous les membres actifs car il remplace le match de football interdit pendant la période d'été.

Les jeunes gens désirant pratiquer les sports (football, athlétisme, basket-ball, éducation physique, etc...) à l'A. I. C. T., peuvent se faire inscrire dès maintenant au cours des séances d'entraînement précitées ou chez le secrétaire général de la section sportive, Malaise A., 26, rue de la Croix-Blanche, à Tourcoing.

BOURSE DE PARIS du 27 Mai 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 % 95.85 ; 3 % am., 98.05 ; 4 % 1917, 103.75 ; 4 % 1916, 102.95 ; 5 % 1920, 139.40 ; 4 1/2 % 1932 A, 104 ; 4 1/2 % 1932 B, 102.85 ; 3 % 1942, 95.50 ; 3 1/2 % 1942, 98.70 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 122.50 ; Obl. Tres. 4 1/2 % 1933, 1.303 ; 4 % 1934, 1.205 ; P. T. T. 4 1/2 % 1929 C/500, 527 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 141.10 ; Bons Tres. 4 1/2 % 1934, 1.092 ; 4 % 1935, 1.091 ; Caisse Aut. Teb., 1.030.

Valeurs Nationaux. — Cr. 1919, 640, 1920, 580 ; 1934, 1.126 ; 1935, 1.130.

Actions Françaises. — Bque de Fce, 27.500 ; Compt. Esc., 3.300 ; Credit Fonc., 7.000 ; Crédit Lyon, 3.690 ; Credit du N., 713 ; Sté Gle, 3.030 ; Suez act., 47.100 ; Nord, 2.175 ; Tram. Lille-Rx.-Tg., 471 ; El. et Gaz du Nord, 975 ; Electr. du Nord, 875 ; Energ. Ind., 4.150 ; Nord Lum., 2.400 ; (Thom. Houston, 811 ; Cie Gle Ind. Text., 2.981 ; Pérenchies, 2.645 ; St-Frères, 1.675 ; Gaz N.-E., 1.310 ; Aciéries Logwuy, 1.144 ; Micheville, 2.250 ; du Nord, 700 ; Sambre et Meuse, 645 ; Arbel, 2.660 ; Chant. de France, 1.800 ; Constr. Nord-France, 1.515 ; Fives-Lille, 2.120 ; Forges N.-E., 1.770 ; Jeumont act., 970 ; (parts), 2.700 ; Fco-Belge Met. Ch. Fer, 10.300 ; Hts Fourn. Pt.-à-Mousson, inc ; Denain-Anzin, 4.900 ; Louvroil Montbard, 1.138 ; Métaux, 4.700 ; Pengeot, 1.725 ; Senelle Maubeuge, 2.080 ; Bethune, 4.175 ; Aniche, 5.750 ; Anzin, 2.215 ; Blanzy, 5.680 ; Carvin, 3.635 ; Courrières, 1.305 ; Dourges, 3.150 ; Escarpelle, 4.850 ; Lens, 1.680 ; Marles, 1.840 ; Ostricourt, 6.290 ; Vicoigne, 2.038 ; Mokta El Hadid 16.500 ; Nickel, 3.275 ; Ouenza, 6.890 ; Lille Bonn. (prior.), inc. ; (ord.), 750 ; Air Liquide, 3.055 ; Glacee Nord Fce., 14.150 ; Kuhlmann, 2.350 ; Pollet Chausson, 4.900 ; Caout. Indochine, 2.250 ; Cultures Trop. 451 ; Terres Rouges, 1.375.

Valeurs Françaises (Oblig.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., inc. ; 4 % 1931, 954 ; 5 % 1935, 1.040 ; 5 1/2 % 1936, 1.030.

Horrible mort d'un garçonnet à Loos-en-Gohelle

M. André Quille, chef de manœuvre aux Mines de Lens, demeurant place Cauchy, 35, à Lens, était occupé au terril de la fosse N° 16, territoire de *Loos-en-Gohelle*, à mettre des wagons de terre à la décharge.

Soudain, il entendit un cri perçant et il aperçut un enfant qui était étendu en bordure de la voie. Il s'agissait du jeune Robert Lelong, âgé de 13 ans, dont les parents habitent rue Dusouich, 123, à *Liévin*.

Le bambin avait la jambe gauche sectionnée à hauteur du bassin et le bras gauche amputé à l'épaule.

M. Quille porta aussitôt secours à la petite victime qui fut transportée à l'Hôpital de Lens, où elle succombait